

Fiche D

Construire son plaidoyer ciblant la CNULCD

La Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification (CNULCD) constitue une instance multilatérale dont les rencontres mobilisent un nombre grandissant de participants. Les Conférences des Parties (COP) de la CNULCD présentent un programme chargé, entre réunions des groupes d'influence, séances plénières, dialogues de haut niveau, réunions des négociateurs et autres événements parallèles. Il n'est donc pas toujours aisé de se repérer dans le programme et l'espace des COP, ni de comprendre les jeux d'acteurs en présence autour des négociations formelles et informelles.

Les OSC souhaitant s'impliquer dans le cadre de la CNULCD et participer aux COP pour y porter des recommandations et influencer les négociations doivent prendre le temps de comprendre les processus à l'œuvre et donc se préparer bien en amont des COP. Se rapprocher des réseaux d'OSC déjà actifs au sein de la CNULCD permet de monter en compétences et de s'outiller pour une participation plus performante.

1. Comprendre et connaître les enjeux des négociations

Une documentation destinée à expliciter le programme de la COP ainsi que les principaux enjeux des négociations est mise à disposition sur le site de la CNULCD plusieurs semaines avant l'ouverture de la conférence. Il est recommandé d'en prendre connaissance et de l'analyser attentivement afin de préparer efficacement sa participation.

L'agenda de la COP

Il est mis en ligne sur le site de la CNULCD plusieurs semaines avant l'événement. Il introduit les sujets à l'ordre du jour des plénières, et le découpage du programme de chaque journée.

↳ L'OSC qui participe à la COP peut choisir de focaliser son attention sur une ou plusieurs thématiques qui sont pertinentes par rapport à ses préoccupations, ou sur lesquelles elle dispose d'une expertise.

Les documents préparatoires

Ils communiquent des informations de fonds et préfigure les textes de décisions sur chacun des sujets à l'ordre du jour. Ils sont accessibles sur le site de la CNULCD.

↳ La lecture de ces documents ainsi que des décisions des COP précédentes permet de comprendre les évolutions sur le sujet depuis la dernière COP, d'identifier les manques éventuels et de saisir ce qui fera l'objet de négociations.

La documentation rendue accessible par le secrétariat de la Convention sur le site Internet dédié est généralement très étoffée et rédigée dans un langage institutionnel pas toujours simple à appréhender. Les premiers documents sont diffusés en anglais et les traductions dans les 5 autres langues des Nations Unies (Arabe, Chinois, Espagnol, Français et Russe) parviennent généralement plus tard.

Traduire le contenu de ces documents dans un langage simple et synthétique, sous la forme de notes de décryptage thématiques, permet de mieux se préparer. Il est également possible de se rapprocher d'acteurs qui réalisent ce décryptage :

Le panel des OSC

Il organise des réunions en ligne préparatoires des COP qui permettent de clarifier les enjeux des négociations.

L'institut de la Francophonie pour le Développement Durable

Il publie avant chaque COP un guide des négociateurs (disponible en français et en anglais).

Le CARI

Il produit des notes de décryptage des documents préparatoires sur certains sujets de la COP, pour permettre aux OSC de les aborder plus facilement.

2. Préparer des recommandations à porter à la COP

Une fois que les enjeux des négociations de la COP sont clarifiés, les OSC cherchant à influencer les négociations, devront préparer les contenus du plaidoyer à porter.

Cette préparation peut démarrer par un travail en interne, au sein de l'organisation avec ses membres, ainsi qu'avec ses partenaires. Si elle en a la possibilité, l'OSC peut organiser une concertation nationale avec les autres parties prenantes afin de préparer des positions communes au niveau national. Les éléments de plaidoyer qui ressortent de cette préparation sont à consigner dans des documents de position.

Avant la COP, ces éléments de plaidoyer sont à porter auprès des pouvoirs publics nationaux qui seront à la manœuvre lors des négociations. Les OSC peuvent ainsi chercher à influencer les positions nationales. Il est utile de maintenir des relations régulières avec le point focal national de la CNULCD, et de se faire inviter aux réunions de préparation nationales voire régionales.

Durant la COP, le plaidoyer porté par les OSC n'a de réelles chances d'être entendu que s'il s'exprime de manière collective. Les interventions des OSC lors des plénières sont, à ce titre, préparées conjointement.

Les éléments de plaidoyer préparés en interne par une OSC, ou au travers d'une consultation nationale, sont donc à mettre en commun avec les positions portées par l'ensemble des OSC mobilisées pour la COP. Cela est permis par la mutualisation au sein de réseaux internationaux tels que le ReSaD ou Drynet, la participation aux consultations organisées par le panel des OSC (avant et pendant la COP) et dans le cadre de Désertif'actions.

Enfin, les OSC souhaitant y prendre part peuvent arriver sur le lieu de la COP en amont de l'ouverture, afin de participer à la réunion préparatoire des OSC organisée la veille du lancement de la conférence.

Pour en savoir plus, se référer à la fiche D du cahier n°1

3. Les opportunités de plaidoyer auprès des groupes régionaux et coalitions d'influence

Avec leur statut d'observateur, les organisations de la société civile ne participent pas directement aux négociations. En revanche, elles peuvent déployer une stratégie d'influence auprès des Parties et au sein de groupes régionaux.

• Entretenir des liens avec son point focal national, avant, pendant et après les COP.

Les points focaux nationaux sont répertoriés sur le site de la CNULCD. Maintenir des relations entre deux COP avec son point focal permet de partager de l'information, sur les enjeux des discussions, et sur les positions de la société civile. Il est utile de l'inviter aux travaux préparatoires de la société civile dans le pays, en amont des COP. Certains points focaux nationaux sollicitent des avis de la société civile sur les positions développées dans le pays et qui vont être partagées au sein du groupe régional.

• Se faire inviter aux réunions préparatoires du groupe régional avant les COP, et à des réunions de coordination durant les COP

Bien que ces réunions se déroulent à huis clos, il arrive que l'un des membres du groupe recommande d'inviter une ou plusieurs OSC pour échanger sur un sujet spécifique des discussions de la COP.

- Au sein de l'UE, des représentants OSC dont l'expertise sur la désertification est connue sont régulièrement invités à apporter leur éclairage et leurs positions lors des réunions du WPIEI désertification.
- Lors des COP, le panel des OSC peut être sollicité pour participer à des réunions de coordination.

Pour en savoir plus, se référer à la fiche C du cahier n°1

• Inviter les présidents ou les membres des groupes régionaux aux réunions préparatoires de coordination des OSC.

Les OSC peuvent aussi être proactives dans l'initiation des échanges avec les représentants des Parties. Les organisations qui portent des dynamiques collectives pour préparer les COP au niveau national ou international peuvent inviter des points focaux nationaux à participer aux débats et écouter les positions de la société civile. Durant la COP, les OSC se réunissent également chaque matin pour organiser leurs prises de paroles collectives. Ces réunions sont coordonnées par le panel des OSC qui peut y inviter des représentants des groupes régionaux.

• Investir les discussions informelles avec les représentants des Parties.

Fortes d'une relation avec des points focaux nationaux les organisations de la société civile peuvent tirer parti des discussions de couloirs durant les COP et des échanges au sein des événements parallèles.

4. Organiser son agenda pour la COP :

Le programme de la COP, entre sessions officielles, sessions parallèles et réunions préparatoires est très dense. À cela s'ajoutent les opportunités de réunions bilatérales avec les parties prenantes présentes pendant la COP (représentants ministériels, bailleurs de fonds, scientifiques, etc.). Les journées démarrent à 8h avec les réunions journalières de coordination des OSC, et peuvent se terminer tard dans la soirée avec des événements parallèles et réceptions organisées par différents acteurs.

Pour être efficace, il est nécessaire de bien préparer son agenda de chaque journée :

- Identifier les réunions, sessions officielles et événements parallèles auxquels on souhaite participer, ainsi que les salles où ils se tiennent.
- Identifier les sujets de négociations pour lesquels on souhaite contribuer à la rédaction des déclarations communes de la société civile, et intégrer leur préparation à son agenda. Ces déclarations sont rédigées en amont de la session plénière : la veille ou l'avant-veille. Par exemple, si une session plénière sur la sécheresse est prévue le jeudi, les OSC prépareront la déclaration entre le mardi soir et le mercredi matin.
- Prendre des rendez-vous avec les partenaires que l'on souhaite rencontrer en bilatéral. Si l'OSC identifie une organisation avec laquelle elle souhaite échanger durant la COP, il est recommandé de la contacter avant la COP pour fixer un rendez-vous. Certaines organisations ne sont présentes que quelques jours durant la COP.

Enfin, être sur place la veille de la COP pour la réunion des OSC, permet aussi de récupérer son badge en avance et de commencer à se repérer sur le site de la COP (localisation des salles, des espaces de restauration, etc.) ce qui peut ensuite faire gagner du temps quand la COP démarre.

5. Les sources d'information durant la COP

Outre les réunions journalières des OSC, plusieurs sources d'informations sont accessibles pour suivre les négociations :

L'application mobile «UNCCD Conference»

Elle permet d'accéder au programme complet de la COP, actualisé chaque jour (plénières officielles et événements parallèles).

Le Journal officiel de la COP

Il est publié chaque jour par le secrétariat. Il retrace les séances de travail de la veille et présente le programme actualisé de la journée. Ce document est disponible sur le site de la CNULCD et sur l'application mobile.

Le Bulletin des Négociations de la Terre (ENB)

Publié en ligne sur <https://enb.iisd.org/>, il fournit chaque jour un compte-rendu plus détaillé des échanges durant les plénières, au sein des groupes de contact, mais aussi des « bruits de couloir ».

Les délégués des pays

Echanger régulièrement pendant la COP avec les délégués de son pays permet aussi de suivre ce qui se joue dans les négociations.

Sources

Les sites web consultés :

La CNULCD

<https://www.unccd.int/>

Les Bulletins des Négociations sur l'Environnement (ENB)

<https://enb.iisd.org/>

Publication consultée :

Faure S., Gentit M., Burger P., 2012, Lutte contre la désertification. Comment le plaidoyer renforce l'action, Production GTD, CARI, Viols-le-Fort, France :

https://www.cariassociation.org/fiche_ressource/plaidoyer-et-lutte-contre-la-desertification/

Document disponible dans le Centre de ressources du CARI :

<https://www.cariassociation.org/fr/retrouvez-toute-la-documentation-de-notre-centre-de-ressources/>

Désertif'actions

Edité en 2026 | Date de dernière mise à jour : 2026

Pour citation

Centre d'actions et de réalisations internationales (CARI), 2026, « Construire son plaidoyer ciblant la CNULCD », *Les cahiers de Désertif'actions*, Cahier n°2, Fiche D, Viols-le-fort, (Ed.) GTD, France.

